



Fédération Syndicale Unitaire, section départementale du Lot

80 rue des jardiniers, 46000 Cahors

tél : 05 65 22 12 79, fax : 05 65 22 15 28, courriel : FSU.46@wanadoo.fr

FEDERATION
SYNDICALE
UNITAIRE

Enseignement,
Éducation,
Recherche, Culture,
Insertion.

✕SNES :
enseignants du
second degré
✕SNUIPP :
enseignants du
premier degré
✕ SNUEP :
enseignement
professionnel.
✕SNEP :
éducation physique.
✕SNUacte :
agents,
techniciens, ouvriers
de service et labos.

✕SNESUP :
enseignement
supérieur.
✕SNETAP :
enseignement
agricole.

✕SNASUB :
administratifs et
bibliothèques.
✕SNCS :
chercheurs
scientifiques.
✕SNPES-PJJ :
protection
judiciaire de la
jeunesse.

✕SNICS :
infirmières
✕SNPIUSM :
professeurs de l'
IFM.

✕SNUASEN :
assistantes
sociales.

✕SNPIEN :
inspecteurs de EN.

✕SNPCEN :
chercheurs énergie
Nucléaire.

✕EPA :
éducation populaire.

✕SNAP-FNSP :
fondation sciences
po.

✕SNAC : affaires
culturelles.

✕SNUCLIAS :
collectivités
territoriales

✕SNU-ANPE :
travail, emploi,
formation,
insertion.

✕SNEPAP :
administration
pénitentiaire

✕SNUPDEN :
personnels de
direction

La FSU a été très critique sur la réforme des rythmes de 2013 qui n'a pas atteint son objectif d'améliorer les différents temps de l'enfant : l'école est trop souvent devenue payante via la garderie et le périscolaire, des personnels peu ou pas formés se sont vus confier des groupes d'enfants, d'autres encore ont tenté de « jouer à la maîtresse », des mairies se sont emparées d'un pouvoir qu'elles n'ont pas, et de nombreux autres points posent encore problème.

C'est pourquoi la FSU a constamment porté la nécessité d'une remise à plat du décret « Peillon » parce qu'il imposait de manière uniforme la semaine de 4,5 jours à toutes les écoles et parce qu'il donnait trop de poids aux collectivités locales.

La FSU n'est pas dupe d'un décret pressé par le calendrier électoral. Elle se préoccupe de cette précipitation qui impose aux écoles, aux familles et aux collectivités locales des modifications importantes de la semaine scolaire à deux mois de la rentrée scolaire. Le signal envoyé est qu'une rentrée peut se préparer dans l'urgence. Ce décret orchestre également un désengagement de l'État dans le domaine du périscolaire sans se préoccuper de la situation de l'emploi de milliers de personnels territoriaux.

La consultation nationale sur la réforme des rythmes menée par le SNUipp a recueilli en quelques jours près de 30 000 réponses. Dans un contexte de conditions de travail difficiles, les enseignants des écoles rappellent leurs exigences. L'enquête du CHSCT 46 sur la mise en place des ces rythmes a clairement montré le rejet de cette réforme par les enseignants.

Les enseignants du Lot ont à cœur de faire réussir tous leurs élèves, et le seul chantier des rythmes ne peut leur en donner tous les moyens. Certains font l'éloge de ces rythmes à 4, 5 jours, toutefois aucun bilan exhaustif n'a été fait en quatre ans, auprès des enseignants, ni auprès des parents pour nous démontrer que ce n'est autre chose qu'une posture idéologique. Pour la FSU, d'autres efforts sont à mener pour la réussite de tous.